

Plan de services  
en français

French-language  
Services Plan

2019-2020

Ministère de l'Éducation et du  
Développement de la petite enfance

Department of Education and  
Early Childhood Development



# Message de la sous-ministre

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2019-2020 pour le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE).

Le plan montre notre engagement à l'égard de l'inclusion scolaire et de la collaboration entre toutes les directions du Ministère. Tous les secteurs clés du Ministère participent à l'expansion des services en français. Le plan renferme de nombreux exemples, des documents traduits pour le secteur de l'éducation des jeunes enfants aux documents nécessaires à ÉcolesPlus, en passant par les documents des programmes d'enseignement des mathématiques, des sciences et des questions liées aux traités.

Le MEDPE est unique parmi les ministères du gouvernement provincial parce que toutes ses communications et ses publications sont diffusées simultanément en anglais et en français. Nos élèves, enseignants, administrateurs et employés de langue maternelle française, de même que les parents et les tuteurs de ces élèves, font partie d'un « public » à qui s'adressent les services en français.

La Direction des programmes et des services de langue française (DPSLF) de notre ministère est chargée d'assurer des programmes et des services éducatifs qui favorisent et viennent appuyer la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse de même que l'enseignement en français langue seconde. Elle est également chargée des programmes de langues officielles et c'est elle qui répond à nos demandes de traduction. Comme c'est le cas pour les plans des autres ministères, notre Plan de services en français (PSF) s'appuie sur les objectifs du *Plan stratégique du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018-2023*. Le Plan de services en français tient également compte de rapports clés comme *Relever la barre* et *Les élèves en premier*. De plus, le plan de notre ministère s'aligne sur le *Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse* et sur le plan opérationnel de la DPSLF.

Cathy Montreuil

Sous-ministre  
Éducation et Développement de la petite enfance

# Introduction

Le présent plan annuel est une exigence de la *Loi sur les services en français* (2004) et son organisation est déterminée par les articles 5, 6 et 7 du [Règlement sur les services en français](#).

En 2018, la Nouvelle-Écosse a élaboré un nouveau plan stratégique pour les services en français pour la période de 2018 à 2023. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'est appuyé sur ce plan stratégique pour déterminer ses objectifs et les activités correspondantes. Les buts et les objectifs du *Plan de services en français* de cette année (2019-2020) découlent également de ce même plan stratégique. Les objectifs suivants figurent au plan stratégique :

- Objectif 1 – Renforcement des structures opérationnelles internes, notamment des cadres stratégique, législatif et administratif.
- Objectif 2 – Élaboration et prestation au public de services et de programmes de qualité en français.
- Objectif 3 – Consultations et dialogue continu avec la communauté acadienne et francophone.

Même si toutes les institutions publiques désignées doivent préparer un plan individuel de services en français basé sur les objectifs ci-dessus, on s'attend à ce que les plans soient à l'image de l'optique et des priorités de chaque ministère. C'est pourquoi le plan du Ministère reflète également le [Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse](#) et les rapports [Relever la barre](#) et [Les élèves en premier](#).

## Réponse aux demandes en français

Voici les grands principes sur lesquels se base le Ministère en matière de communication et de publication en français :

- Toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français.
- Les demandes orales de communiquer en français sont, dans la mesure du possible, traitées par un employé bilingue.
- Les versions anglaise et française des documents du Ministère sont publiées simultanément.
- Tous les documents préparés en anglais par le MEDPE et destinés au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et à ses intéressés sont fournis en français au CSAP. Le même principe s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles du ministre, ainsi qu'à la correspondance courante des bureaux du ministre et de la sous-ministre destinée aux centres régionaux pour l'éducation et au CSAP.

Ces principes émanent de la *Politique sur les services en français* du Ministère.

# Inventaire des services en français

Le MEDPE est unique en ce sens qu'il compte des employés affectés exclusivement aux services de traduction et de révision de textes. Les membres de cette équipe font partie de la Division des partenariats pour les programmes de langue française de la DPSLF. La division compte maintenant deux traducteurs à temps plein, une réviseuse de textes français et un coordonnateur des services en français (CSF); toutes ces personnes relèvent d'une superviseuse et d'un directeur.

Le MEDPE est également unique parce que toutes ses communications et ses publications sont diffusées simultanément en anglais et en français; nos élèves, enseignants, administrateurs et employés de langue maternelle française, de même que les parents et les tuteurs de ces élèves, font partie d'un « public » à qui s'adressent les services en français. La Nouvelle-Écosse compte aussi un nombre important de francophiles qui choisissent d'inscrire leurs enfants dans les programmes d'immersion en français. Il est donc essentiel d'assurer des services qui répondent à leurs besoins.

La Direction des programmes et des services de langue française s'acquitte de sa responsabilité qui est d'assurer une traduction de qualité de toutes nos publications, qu'il s'agisse de programmes d'enseignement, de documents ministériels ou de documents d'intérêt communautaire; il peut également s'agir de documents utilisés pour l'enseignement en français, tant en français langue maternelle qu'en français langue seconde.

Pour l'exercice 2018-2019, la division a traduit notamment :

- divers documents pour l'étape d'examen du programme pour la Stratégie Anglais langue additionnelle (ALA) et Français langue additionnelle (FLA), y compris
  - des questions à l'intention du groupe de discussion réunissant des élèves, des enseignants, des éducateurs de la prématernelle et de la petite enfance, et des parents et tuteurs nouvellement arrivés au Canada, de même qu'une note d'information;
- des documents pour le secteur de la petite enfance,
  - des formulaires qui accompagnent le Guide sur la classification et le perfectionnement professionnel pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance, des transcriptions de vidéos, le texte du site Web public Formation sur la direction des programmes d'apprentissage de la petite enfance, des outils de formation pour la communauté acadienne et francophone afin d'aider à la mise en œuvre du Modèle de la pyramide dans les garderies réglementées;
- des documents importants liés aux programmes d'études dans des matières comme
  - les arts visuels, les sciences, les mathématiques et l'enseignement des questions liées aux traités. Une fois la traduction terminée, les documents ont été relus par des enseignants qui les utiliseront en classe;
- tous les documents nécessaires à ÉcolesPlus, notamment

- les bulletins d'information trimestriels, les documents sur le rôle et les responsabilités des cliniciens en santé mentale dans les écoles et sur le rôle et les responsabilités des animateurs et des intervenants communautaires, les documents nécessaires au sommet LA TÊTE HAUTE et aux ateliers de formation, de même qu'un sondage envoyé aux animateurs d'ÉcolesPlus.

Bien que notre propre équipe de traduction s'occupe de la plupart des demandes du MEDPE, nous envoyons à l'occasion des demandes à l'équipe de traduction de Communications Nouvelle-Écosse (CNE).

CNE prépare également les communiqués de presse et les FAQ sur les activités ou les initiatives du MEDPE. La décision de les publier en français se prend en fonction des lignes directrices de CNE et du règlement régissant les services en français.

Le Diplôme d'études en langue française (DELFF) est un test international harmonisé mesurant les compétences en français. Le MEDPE est l'un des deux ministères et centres d'examen au Canada qui financent en entier le DELFF de ses étudiants, et il affiche l'un des taux de participation les plus élevés au Canada, toutes provinces et tous territoires confondus. Le DELFF est proposé aux élèves de 12<sup>e</sup> année inscrits aux programmes de Français langue seconde (français de base, immersion, français intégré) dans les sept centres régionaux anglophones pour l'éducation.

Il revient à tous les employés du Ministère de faire preuve de vigilance en ce qui concerne les programmes, services et documents fournis par la DPSLF, d'autres divisions ou même d'autres ministères et destinés à l'enseignement aux Acadiens et aux francophones. Il arrive parfois qu'il faille adapter des documents pédagogiques, et non pas seulement les traduire. Il faut alors obtenir la permission des auteurs du document original. Cette façon de faire garantit l'uniformité et l'équité dans les ressources pédagogiques en anglais et en français et souligne l'importance que nous accordons à l'éducation en français en Nouvelle-Écosse.

Pour plus d'information sur notre gamme de publications en français, sur notre personnel et sur nos activités, y compris au sujet du présent plan de services en français, adressez-vous à :

Harold Rennie  
Coordonnateur des services en français  
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance  
2021, rue Brunswick, Halifax (N.-É.) B3J 2S9  
902.424.7043  
[Harold.Rennie@novascotia.ca](mailto:Harold.Rennie@novascotia.ca)

## Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2018-2019

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, la détermination des buts et objectifs pour 2018-2019 repose sur le *Plan stratégique du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018-2023*. Le plan contient les trois objectifs stratégiques suivants : le Renforcement des structures administratives internes, notamment des cadres stratégique, législatif et administratif, l'Élaboration et la prestation au public de services et de programmes de qualité en français, et des Consultations et un dialogue continu avec la communauté acadienne et francophone.

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services de traduction, le plan de l'année dernière mentionnait l'acquisition du logiciel Fusion, un logiciel de mémoire de traduction, pour améliorer l'uniformité de la terminologie. La Direction en a donc fait l'acquisition et elle a organisé une activité de formation pour tous les employés qui pourraient l'utiliser ou dont le travail pourrait en bénéficier. Voilà qui vient appuyer l'Objectif 1 qui, soit dit en passant, englobe la formation des fonctionnaires, et l'Objectif 2 qui consiste à élaborer, planifier et assurer la prestation de services de qualité en français à l'intention du public.

Le personnel de la Direction communique régulièrement avec d'autres employés du Ministère pour leur expliquer les meilleures pratiques utilisées pour préparer les documents en vue de la traduction et pour leur montrer le processus de demande de traduction.

Le plan opérationnel de la DPSLF comporte une activité clé, parmi bien d'autres, qui consiste à encourager les employés du Ministère à participer à différentes activités de formation en français. En 2018, douze employés du MEDPE ont suivi des cours de français, du niveau de débutant à celui d'avancé au plan de la conversation. C'est à l'Université Sainte-Anne que les fonctionnaires provinciaux suivent les cours de français et l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie administre le financement nécessaire. En plus de figurer dans notre plan opérationnel, la promotion de ces cours auprès des employés du Ministère s'inscrit dans le cadre de l'Objectif 1.

Un employé de la DPSLF a organisé une activité à l'intention des employés du MEDPE qui ont une certaine connaissance du français pour les aider à composer des courriels en français (vedette, appel, salutation et autres trucs utiles). Le coordonnateur des services en français a aussi répondu à des clients qui ont demandé des précisions sur ces sujets. Ce travail cadre dans les Objectifs 2 et 3 de même que dans l'une des activités clés dans le plan opérationnel de la direction, c'est-à-dire « d'encourager les élèves, les parents, les enseignants et les employés du Ministère à participer à diverses activités d'apprentissage de nature culturelle et en français. »

La préparation d'un cadre de travail pour l'éducation en français, comme le demande le rapport *Relever la barre*, figure aussi dans le plan opérationnel de la direction pour 2018-2019. Une fois qu'il sera approuvé, le cadre aidera à orienter nos contributions aux programmes de français langue maternelle et de français langue seconde. Il s'agit d'une nouvelle manière pour le MEDPE de remplir son obligation au titre de l'Objectif 2 mentionné ci-dessus. La préparation de la stratégie se poursuit et elle a nécessité de vastes consultations.

## Objectifs pour améliorer les services en français en 2019-2020 et mesures prévues pour atteindre ces objectifs

La détermination des buts et objectifs pour 2019-2020 repose sur le *Plan stratégique du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018-2023*. Comme nous l'avons déjà indiqué, le plan contient les trois objectifs stratégiques suivants : le Renforcement des structures administratives internes, notamment des cadres stratégique, législatif et administratif, l'Élaboration et la prestation au public de services et de programmes de qualité en français, et des Consultations et un dialogue continu avec la communauté acadienne et francophone.

Les mesures suivantes permettront d'atteindre ces objectifs stratégiques :

- Créer un résumé graphique afin de communiquer aux directeurs la marche à suivre recommandée pour préparer les demandes de traduction (Objectifs 1 et 2).
- Participer à des activités communautaires et gouvernementales pertinentes à la communauté acadienne et francophone pour accroître la présence et la visibilité des programmes et services en français (Objectif 3).
- Prévoir, dès l'étape de la planification, le temps nécessaire à la traduction et à l'adaptation d'outils pédagogiques sous l'angle de l'inclusion scolaire quand on travaille avec d'autres directions ou avec des partenaires extérieurs, comme le prévoit la politique sur les services en français du MEDPE (Objectifs 1, 2 et 3).
- Faire connaître le plan de services en français à l'échelle du Ministère au moyen de rencontres, de présentations et de réponse à des questions (Objectifs 2 et 3).



## Priorités de la communauté acadienne et francophone

Notre engagement à l'égard de la communauté acadienne et francophone s'exprime par notre soutien aux élèves, aux enseignants, aux administrateurs et au personnel du système scolaire, de même qu'aux élèves, parents et tuteurs. La capacité des élèves de communiquer couramment dans les deux langues officielles améliore leur employabilité et contribue à la diversité culturelle de la province.

La Nouvelle-Écosse est fière d'avoir un conseil scolaire provincial qui se consacre à l'éducation et à la culture de ses élèves dont la langue maternelle est le français. Le CSAP a pour but d'offrir aux élèves une éducation de qualité tout en les aidant à développer un sens de fierté et d'engagement à l'égard du français, de leur culture et de leur communauté.

Le MEDPE a toujours encouragé la communauté acadienne et francophone à fournir des commentaires sur ses services et à indiquer des secteurs ou des programmes où des services en français pourraient être instaurés et où des services existants pourraient être améliorés. Des consultants et des hauts dirigeants du CSAP échangent régulièrement sur de nombreux sujets avec le directeur général de la Direction des programmes et des services de langue française et avec d'autres employés du Ministère. La DPSLF a traduit des sondages envoyés aux membres des comités d'école consultatifs et a traduit les réponses des participants francophones.

À la fin de l'automne 2018, dans le cadre de l'étape d'examen du programme pour la Stratégie Anglais langue additionnelle (ALA) et Français langue additionnelle (FLA), la Direction des services aux élèves et de l'équité a organisé des groupes de discussion avec les élèves et les enseignants de l'École du Sommet; la discussion a porté sur les défis linguistiques et culturels de l'intégration en classe des élèves qui sont de nouveaux arrivants.

Des employés de la DPSLF assistent chaque année à l'AGA de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et à des rencontres du comité de promotion de la Semaine de l'éducation en français. Ce sont là autant d'occasions d'entretenir des rapports avec la communauté acadienne et francophone.

# Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le nombre d'inscriptions dans les écoles du CSAP est passé de 5844 en 2017-2018 à 6155 en 2018-2019. Ce dernier nombre tient compte de 545 enfants inscrits au programme de prématernelle *Grandir en français*.

Dans le cadre du rôle que le Ministère joue à titre de mentor auprès d'étudiants inscrits à un programme d'études coopératif, la DPSLF a accompagné en 2018-2019 deux élèves francophones qui ont travaillé à la Direction.

*Je parle français avec mon enfant* est un programme destiné à fournir une formation de base en français et du soutien aux parents dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui ont des enfants inscrits dans une école francophone. Le programme, qui bénéficie du soutien de la DPSLF, leur permet d'aider leurs enfants à réussir à l'école.

Les programmes de langues officielles, en particulier Explore, Destination Clic et Odyssée, sont des programmes pancanadiens administrés par des coordonnateurs provinciaux et territoriaux. Le directeur des Partenariats pour les programmes de langue française assume cette responsabilité pour la Nouvelle-Écosse. Le superviseur des Partenariats pour les programmes de langue française surveille la planification et la promotion de ces programmes. Des agents de promotion recrutent des candidats d'au moins 13 ans et jusqu'à l'âge nécessaire pour le niveau postsecondaire qui peuvent tirer profit des différentes possibilités culturelles et linguistiques qu'offrent ces programmes. Une variété d'activités de promotions, comme des présentations en classe, des stands, des salons des carrières, des salons universitaires de même que la participation à des activités organisées par des organismes francophones sont autant d'occasions de promotion partout dans la province. Entre septembre 2018 et février 2019, plus de 10 000 élèves et étudiants ont obtenu des renseignements sur Explore, Destination Clic et Odyssée dans le cadre de ces activités de promotion. Plus de 450 ados et jeunes adultes pourront tirer parti de ces programmes.

Le Programme de moniteurs de langue à temps partiel de la Nouvelle-Écosse, qui ressemble au programme Odyssée, offre une expérience de travail à plus de 20 étudiants de niveau postsecondaire. Au moyen d'activités culturelles et linguistiques, ce programme de travail à temps partiel donne aux moniteurs de langue l'occasion de perfectionner leurs compétences en français de même que celles des élèves en immersion française ou dans le programme de français langue maternelle.

Ces programmes offrent chacun une expérience unique, mais ils ont tous le même but : améliorer les compétences en français et contribuer à la préservation et à l'essor de la minorité de langue française en Nouvelle-Écosse.

## Conclusion

Comme le lecteur peut le constater à la lecture du présent Plan de services en français, le travail de la Division des programmes et des services de langue française comprend non seulement la traduction, mais aussi la collaboration, la consultation et le renforcement des capacités. Nous visons à améliorer continuellement notre manière de répondre aux besoins linguistiques, culturels et éducatifs des Acadiens, des francophones et des francophiles de la Nouvelle-Écosse.